

Distr. générale 12 mai 2015 Français Original : anglais



## Troisième Conférence internationale sur le financement du développement

Addis-Abeba, 13-16 juillet 2015

Point 4 de l'ordre du jour provisoire Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

## Ordre du jour provisoire de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement

- 1. Ouverture de la Conférence.
- 2. Élection du Président.
- 3. Adoption du règlement intérieur.
- 4. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
- 5. Élection des autres membres du Bureau.
- 6. Organisation des travaux, y compris création de la grande commission.
- 7. Pouvoirs des représentants participant à la Conférence :
  - a) Désignation des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
- 8. Débat général sur le financement du développement :
  - échange de vues général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha, la redynamisation et le renforcement du suivi du financement du développement, le recensement des obstacles et difficultés rencontrés dans la réalisation des buts et objectifs fixés par ces instruments ainsi que les mesures et initiatives propres à les surmonter, l'examen des problèmes nouveaux et potentiels, notamment dans le contexte des activités récemment entreprises au niveau multilatéral en vue de promouvoir la coopération internationale pour le développement, compte tenu de l'évolution actuelle du climat dans ce domaine, de l'interdépendance de toutes les sources de financement du développement, des synergies entre les objectifs de financement dans les trois dimensions du développement durable ainsi que de la nécessité d'appuyer le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015;
  - b) Examen du projet de document final de la Conférence.





- 9. Tables rondes des parties prenantes :
  - a) Le partenariat mondial et les trois dimensions du développement durable (tables rondes 1, 3 et 5);
  - b) Veiller à la cohérence des politiques et assurer un environnement propice au développement durable à tous les niveaux (tables rondes 2, 4 et 6).
- 10. Adoption du document final de la Conférence.
- 11. Adoption du rapport de la Conférence.
- 12. Clôture de la Conférence.

2/2